

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

– 09-14844 / 109179

Silitec fibers SA, 2017 Boudry

atelier et ligne de fabrication de fibre optique.

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques

9 H

01.01.2010–31.12.2012 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

29 septembre 2009

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail